

Procès-verbal de la séance du Conseil Communal de Cheseaux du 23 juin 2015

Présidente : DIEPERINK Jacqueline

Excusés : COTTIER François (mission extérieure), BONZON André, BRIGUET Frédéric, DECOTIGNIE Emma, DECOTIGNIE Jean-Dominique, DOS REIS NEVES Jorge, FABBRI Alessandro, GONIN Christian, HUSSON Alain, KAEHR Naïcha, MATTHEY Nathalie, MILLIOUD Eric, PINGET Jean-François

Absents : BAUDAT Paul-Edouard, RITTER Jean

ORDRE DU JOUR :

Adoption de procès-verbal de la séance du 5 mai 2015.

- 1) Adoption de l'ordre du jour.
- 2) Communications du Président.
- 3) Communications de la Municipalité.
- 4) Informations régionales.
- 5) Election du Président pour 2015-2016.
- 6) Election du Vice-Président pour 2015-2016.
- 7) Election du 2ème Vice-Président pour 2015-2016.
- 8) Election de 2 scrutateurs pour 2015-2016.
- 9) Election de 2 scrutateurs suppléants pour 2015-2016.
- 10) Election de 5 membres à la Commission de gestion pour 2015-2016.
- 11) Election de 5 membres à la Commission des finances pour 2015-2016.
- 12) Election de 5 membres à la Commission aux affaires régionales et intercommunales pour 2015-2016.
- 13) Préavis 57/2015 « Comptes 2014 ».
- 14) Préavis 56/2015 « Rapport de gestion 2014 », avec présentations des rapports de la Commission aux affaires régionales et intercommunales et de la Commission de gestion.
- 15) Préavis 57/2015 « Renouvellement de la solution informatique communale ».
- 16) Divers et propositions individuelles.

Le quorum est atteint.

L'ordre du jour est accepté.

La Présidente salue l'assemblée ainsi que le public présent. Elle annonce l'absence de M. Pierre Hämmerli, Municipal, et M. François Cottier, lesquels ont la charge de préparer le repas prévu à la fin de la présente séance.

Mme Jacqueline Dieperink, Présidente, signale qu'à la suite de l'appel aux dons lancé lors du dernier Conseil, la somme de Fr. 2'100.—a pu être récoltée pour la reconstruction de l'hôpital de Lukla au Népal ; cette somme a été doublée par la Municipalité. Mme Nicole Niquille a adressé un mail de remerciement aux noms des habitants de la Vallée des Sherpa, message dans lequel elle indique que septante ouvriers s'activent actuellement sur le chantier sous la direction de son mari et de deux contremaîtres suisses. Ils déblaient les gravats, les pierres, les débris de toiture et les poutres de la partie avant de l'hôpital pour la reconstruire afin de la rendre opérationnelle avant la mousson. Les fonds récoltés tant de notre commune que grâce à d'autres donateurs les encouragent à poursuivre l'aventure sans relâche et avec détermination malgré les éléments naturels.

Mme Jacqueline Dieperink, Présidente, indique avoir reçu la démission de M. Tristan Leiter, ce dernier quittant la commune de Cheseaux dès le 1^{er} août 2015 ; la Présidente fait lecture de sa lettre de démission et remercie l'intéressé pour son engagement.

Adoption du procès-verbal de la séance du 5 mai 2015.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

1) Adoption de l'ordre du jour

- **L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.**

2) Communications de la Présidente

Mme Jacqueline Dieperink, Présidente, indique que le bureau a fonctionné le 14 juin dernier pour procéder au dépouillement des dernières votations. Elle remercie l'ensemble de l'équipe qui a comme d'habitude mené à bien la mission qui lui était confiée. Le taux de participation pour la Commune était de 43 %.

La Présidente a représenté la commune de Cheseaux lors de diverses manifestations :

- Fête du jumelage Cheseaux–Aubignan qui s'est déroulée à Aubignan. A cette occasion, un tournoi de tennis a été organisé et remporté par Cheseaux grâce à la dextérité de M. Hans-Peter Guggenbühl. Cette sortie a été l'occasion pour la Présidente de faire de belles rencontres, notamment avec le Président de l'association des parents d'élèves d'Aubignan ; elle propose de promouvoir ce jumelage auprès des associations pour pouvoir faire de belles choses lors de la visite des Aubignais à Cheseaux l'année prochaine.
- La journée de l'Union des Communes vaudoises (UCV) qui s'est déroulée à Avenches.
- Le souper des commissions qui s'est déroulé le 8 juin 2015 au refuge ; la Présidente profite de remercier les membres des commissions permanentes pour le travail accompli, le temps passé à étudier les préavis et établir les rapports qui en découlent.
- La sortie à Berne pour visiter le Palais fédéral ; la Présidente remercie M. Olivier Feller, Conseiller national, pour son accueil, ainsi que l'ensemble de la Municipalité pour la prise en charge des frais inhérents à cette expédition. Mme Jacqueline Dieperink souligne que les débats sont publics et peuvent aussi être suivis en direct sur le site du parlement : www.parlement.ch et que chaque 1^{er} août est une journée porte ouverte du parlement.

3) Communications de la Municipalité

M. Louis Savary, Syndic, indique que :

- Le manège Saint-Georges a été racheté et que les nouveaux propriétaires sont actuellement en train de procéder à une rénovation totale du site. Au vu de l'urgence des travaux à entreprendre, le Canton a accepté certaines dérogations, ceci pour autant que l'étude d'un nouveau PPA soit faite par la Municipalité.
- Dans le cadre du recours déposé par l'Office fédéral du développement territorial auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP) contre l'adoption du PPA du Châtelard, le Canton et la Commune ont rendu des déterminations complémentaires au début du mois de juin 2015.
- Pour ce qui concerne le PPA du Pâquis, la Municipalité a reçu en retour le rapport d'examen préalable ; les services de l'Etat ont accepté les demandes de modifications ; des justificatifs doivent encore être fournis à l'Etat. Une mise à l'enquête peut être envisagée pour l'automne 2015.

Mme Michèle Gay Vallotton, Municipale, signale que les horaires d'ouverture du bureau des assurances sociales de Cheseaux ont été modifiés, ceci en vue d'améliorer le service à la population, de la manière suivante : le lundi et le mardi toute la journée de 9 :00 à 12 :00 et de 14 :00 à 16 :30, et le jeudi matin de 9 :00 à 12 :00.

Mme Michèle Gay Vallotton, Municipale, fait circuler un exemplaire du journal de la construction de la Suisse romande « Bâtir », dans lequel est publié un article sur le Centre de vie enfantine de Cheseaux, intitulé « Home sweet mômes ».

M. Serge Sandoz, Municipal, annonce la fin des travaux pour le skatepark, lequel sera mis à disposition des utilisateurs le premier week-end de juillet comme prévu. Il rappelle que les membres du Conseil sont cordialement invités à l'inauguration qui aura lieu le 4 septembre 2015.

M. Serge Sandoz, Municipal, indique que les travaux du centre du village se font selon la planification prévue ; à mi-juillet le travail de préparation sera terminé, à fin août les travaux reprendront afin de procéder à la pose de la dernière couche et des finitions.

4) Informations régionales

Mme Jacqueline Dieperink, Présidente, a assisté avec Mme Naïcha Kaehr à l'assemblée générale de l'Ajenol (Accueil de jour des enfants du nord-ouest lausannois); lors de cette séance les comptes portant sur le fonctionnement du réseau 2014 ont été adoptés. La totalité des charges est répartie entre les communes membres à raison de Fr. 3.09 par habitant. Il a été décidé de procéder à une hausse salariale des accueillantes en milieu familial de Frs. -.50, ce qui porte le salaire horaire à Frs. 6. --. L'échelle tarifaire des parents a été adaptée dans ce sens, laquelle sera plus avantageuse pour les petits revenus. M. Gérald Cretegny, président de la FAJE (Fondation pour l'accueil de jour des enfants), était présent à l'assemblée générale et a parlé de l'avenir de cette association. Mme Jacqueline Dieperink, Présidente, se tient à disposition des personnes souhaitant un complément d'information à ce sujet.

5) Election du Président pour 2015-2016

M. Joël Humbert, vice-Président, annonce que le PSIG propose Mme Jacqueline Dieperink. Le vice-Président demande si une autre personne est candidate. Ce n'est pas le cas.

Bulletins délivrés :	44
Bulletins rentrés :	44
Bulletin blanc :	4
Bulletins valables :	40
Voix éparse :	0
Bulletins pour Mme Jacqueline Dieperink	40
Majorité absolue :	21

- **Mme Jacqueline Dieperink est élue par 40 voix.**

6) Election du Vice-Président 2015-2016

Mme Jacqueline Dieperink, Présidente, signale que l'Entente propose la candidature de M. Joël Humbert. La Présidente demande si une autre personne est candidate. Ce n'est pas le cas, elle passe donc au vote.

Bulletins délivrés :	44
Bulletins rentrés :	44
Bulletin blanc :	2
Bulletins valables :	42
Voix éparse :	0
Bulletins pour M. Joël Humbert	42
Majorité absolue :	22

- **M. Joël Humbert est élu par 42 voix.**

7) Election du 2ème Vice-Président 2015-2016

Mme Jacqueline Dieperink, Présidente, signale que le PSIG propose la candidature de M. Stéphane Hauert. La Présidente demande si une autre personne est candidate. Ce n'est pas le cas, elle passe donc au vote.

Bulletins délivrés :	44
Bulletins rentrés :	44
Bulletin blanc :	4
Bulletins valables :	40
Voix éparse :	0
Bulletins pour M. Stéphane Hauert	40
Majorité absolue:	21

- **M. Stéphane Hauert est élu par 40 voix.**

Arrivée de Mme Viviane Jomini.

8) Election de 2 scrutateurs pour 2015-2016

La Présidente demande si quelqu'un s'oppose au vote à main levée et en bloc pour les points 8 à 12. Personne ne manifeste d'opposition à l'application de cette procédure.

L'Entente villageoise présente Mme Line Demarta.

Le PSIG présente M. Jorge Dos Reis Neves.

La Présidente demande si une autre personne est candidate. Ce n'est pas le cas, elle passe donc au vote.

- **Les scrutateurs sont élus à l'unanimité.**

9) Election de 2 scrutateurs suppléants pour 2015-2016

L'Entente villageoise présente M. François Cottier.

Le PSIG présente M. José-Luis Fernandez.

La Présidente demande si une autre personne est candidate. Ce n'est pas le cas, elle passe donc au vote.

- **Les scrutateurs suppléants sont élus à l'unanimité.**

10) Election de 5 membres à la Commission de gestion pour 2015-2016

L'Entente villageoise présente Mmes Stefania Hofmann, Christiane Rihs et M. Yves-Marie Hostettler.

Le PSIG présente MM. Hanspeter Guggenbühl et Claude Nyffenegger.

La Présidente demande si une autre personne est candidate. Ce n'est pas le cas, elle passe donc au vote.

- **Les membres de la Commission de gestion sont élus à l'unanimité.**

11) Election de 5 membres à la Commission des finances pour 2015-2016

Mme Jacqueline Dieperink, Présidente, indique que pour les commissions suivantes, aucun renouvellement n'est proposé par le PSIG, ceci faute de candidat, ceci malgré l'article 78 du règlement du Conseil communal, qui prévoit un renouvellement annuel à raison d'un membre au minimum. Le président de l'Entente a donné son accord au président du PSIG pour le maintien des membres des commissions pour une année supplémentaire.

L'Entente villageoise présente MM. Jean-Paul Bruand, Jean Ritter et Amintore Savini.

Le PSIG présente M. Jean-Dominique Decotignie et Mme Martine Lob.

La Présidente demande si une autre personne est candidate. Ce n'est pas le cas, elle passe donc au vote.

- **Les membres de la Commission des finances sont élus à l'unanimité.**

12) Election de 5 membres à la Commission aux affaires régionales et intercommunales pour 2015-2016

L'Entente villageoise présente Mme Annick Péguiron, MM. Eric Michel et Edmond Fleury.

Le PSIG présente Mme Anne Pécoud et M. Raphaël Bugnon.

La Présidente demande si une autre personne est candidate. Ce n'est pas le cas, elle passe donc au vote.

- **Les membres de la Commission aux affaires régionales et intercommunale sont élus à l'unanimité.**

13) Préavis 57/2015 « Comptes 2014 »

La Présidente demande au rapporteur de la Commission des finances de faire lecture des conclusions du rapport.

M. Amintore Savini fait lecture des conclusions du rapport, lesquelles demandent d'adopter les comptes tels que présentés et de donner décharge à la Commission des finances de son mandat.

La Présidente demande si l'entrée en matière est mise en discussion ; ce n'est pas le cas. Le débat est donc ouvert.

Mme Michèle Gay Vallotton, Municipale, présente au nom de la Municipalité les comptes 2014. Elle tient à remercier M. Christian Franco, boursier, d'avoir établi les comptes et de les avoir présentés de manière claire. L'analyse suivante est faite :

- Les comptes 2014 de la commune bouclent avec un résultat opérationnel, avant écritures de boucllement, de Frs. 1'902'699.71 et une marge d'autofinancement de Frs. 4'129'093. --. Ce sont de bons résultats, qui dépassent de loin les prévisions budgétaires. Comment les expliquer ? En tout cas pas par les recettes fiscales, qui accusent une diminution, autant bien par rapport aux comptes 2013 qu'au budget 2014.
- Une attention particulière doit être portée à l'impôt sur le revenu des personnes physiques qui, selon les services de l'Etat et en l'état de nos connaissances, devrait plutôt se situer de manière pérenne au niveau du montant annuel des acomptes, soit aux alentours de 7.5 millions, sans apport positif des taxations des années antérieures.
- Les taxes, quant à elles, sont en augmentation, mais leur augmentation, si elle influence la marge d'autofinancement par l'attribution aux réserves qu'elles permettent, n'influence que peu le résultat.
- Il est évident que ce sont essentiellement la péréquation intercommunale et la facture sociale qui conduisent à ce bon résultat, pour environ 1.5 million de francs. Les excédents de revenus de ces éléments péréquatifs proviennent des corrections en faveur de la commune du décompte 2013, qui impactent l'exercice 2014. Ces corrections favorables s'expliquent elles-mêmes par la diminution des recettes fiscales 2013 effectives, par rapport à celles de 2011 qui avaient servi de base aux acomptes 2013.
- Les prévisions font apparaître que cette tendance favorable pour la commune des éléments péréquatifs pourrait perdurer en 2015, mais cela reste bien entendu à confirmer.
- Outre les résultats péréquatifs, les charges courantes de fonctionnement sont quant à elles bien maîtrisées.
- Il ressort de l'analyse des comptes de fonctionnement 2014 et du bilan, qui atteste que la dette, autant bien brute que nette, a diminué malgré les importants investissements de ces dernières années, que la situation financière de la commune peut être qualifiée de saine.
- Toutefois, les causes des bons résultats 2014, essentiellement dus à des corrections péréquatives elles-mêmes induites par une baisse de nos recettes fiscales, doivent nous inciter à la prudence et leur évolution suivie sur la durée. C'est pourquoi la Municipalité examinera avec toute l'attention requise, notamment lors de l'ajustement du plan d'investissement lors de la présentation du budget 2016, l'incitation à l'investissement de la commission des finances, qui est prise par ailleurs comme une marque de confiance.

Mme Michèle Gay Vallotton, Municipale, soumet au nom de la Municipalité à l'approbation des membres du Conseil les comptes communaux 2014.

La parole n'étant plus demandée, la Présidente énumère les différents chapitres et ouvre la discussion générale sur les comptes 2014.

La parole n'étant pas demandée, Mme Jacqueline Dieperink, Présidente, passe au vote.

- **Le préavis 57/2015 est adopté à l'unanimité.**

14) Préavis 56/2015 « Rapport de gestion 2014 », avec présentations des rapports de la Commission aux affaires régionales et intercommunales et de la Commission de gestion

La Présidente demande au rapporteur de la Commission de Gestion de faire lecture des conclusions du rapport.

M. Claude Nyffenegger fait lecture des conclusions du rapport, remercie la Municipalité et leurs collaborateurs pour leur disponibilité et leur collaboration. La CG tient également à relever la très bonne entente avec la COFI et la CARI. Le présent rapport est limité aux domaines pour lesquels la Commission a exercé son contrôle. La Commission propose de donner décharge avec remerciements à la Municipalité pour la gestion 2014 et de lui donner décharge de son mandat.

La Présidente demande si l'entrée en matière est mise en discussion ; ce n'est pas le cas. La discussion est donc ouverte.

La parole n'étant pas demandée, Mme Jacqueline Dieperink, Présidente, passe à la lecture des chapitres.

La parole n'étant plus demandée, la Présidente passe au vote.

- **Le préavis 56/2015 est adopté à l'unanimité.**

15) Préavis 58/2015 « Renouvellement de la solution informatique communale »

La Présidente demande au rapporteur de la commission ad hoc de faire lecture des conclusions du rapport.

M. Jean-Marc Bressan fait lecture des conclusions du rapport, lesquelles proposent d'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de Frs 179'000.—TTC, destiné à l'acquisition de la nouvelle solution intégrée de gestion de la commune ainsi qu'à la mise en œuvre des modules complémentaires inexistantes actuellement, de financer cette opération par la trésorerie courante, d'amortir cette dépense par prélèvement sur le compte 9282.190 « fonds de réserve pour le changement informatique », de prendre acte des coûts de maintenance, de support et d'hébergement induits du projet et accepter que ces derniers soient portés partiellement aux comptes de l'année 2015 ainsi qu'au budget 2016 et suivants et de donner décharge à la commission de son mandat.

La Présidente demande si l'entrée en matière est mise en discussion ; ce n'est pas le cas. La discussion est donc ouverte.

La parole n'étant pas demandée, la Présidente passe au vote.

- **Le préavis 57/2015 est adopté à l'unanimité.**

16) Divers et propositions individuelles

Mme Viviane Jomini indique que les habitants de la commune voient le bout du tunnel avec l'avancement des travaux de l'aménagement du centre du village. L'inauguration de la galerie de contournement a eu lieu il y a maintenant bientôt quinze ans. A plusieurs reprises, l'avis de l'ensemble du conseil a pu être donné et une majorité a manifesté une envie d'avoir un centre du village vivant.

Mme Viviane Jomini ainsi que quelques membres du Conseil souhaitent réfléchir à la suite. Dans ce sens, ils émettent le vœu d'étoffer ce groupe avec la participation d'habitants, de commerçants, de membres de sociétés locales et autres.

Le but de la création de ce groupe est de réfléchir comment susciter des rencontres et autres manifestations par la suite. A réfléchir sur ce qui serait possible de faire avec les ressources, les envies et les compétences des habitants du village. Par exemple, à la fin de l'été en ouvrant une boîte à idées, durant l'automne d'organiser une manifestation publique, ensuite un groupe pourrait être créé, la phase suivante étant évidemment de concrétiser les idées les plus réalistes avec l'aide de chacun. En résumé, il ne s'agit pas de remettre en question ce qui a été fait, mais simplement de trouver comment faire pour rendre le centre vivant pour tous. Ce serait également l'occasion de rencontrer de nouvelles personnes. Mme Viviane Jomini se tient à disposition des personnes qui ont des questions ou qui seraient intéressées par ce projet.

Mme Monique Mbassi informe l'assemblée avec beaucoup d'émotion qu'elle doit démissionner du Conseil car elle quitte la commune. Elle indique avoir eu énormément de plaisir tout au long des nombreuses années qu'elle a fonctionné au sein du Conseil communal.

La Présidente remercie Mme Monique Mbassi pour toutes les années passées au Conseil, ainsi que pour sa motivation, et lui offre une rose.

M. Joël Humbert tient à remercier la Municipalité d'avoir accepté d'insérer les liens des sites de l'Entente et du PSIG sur le site de la Commune, ceci en prévision des élections de février 2016, ce qui facilitera le recrutement de futurs conseillers et conseillères.

M. Stéphane Hauert signale que le Conseil d'Etablissement de la Chamberonne, en collaboration avec M. Emile Joyet, propose deux conférences présentées par Mme Nicole Niquille ; une pour les élèves en journée et une pour le public en soirée. Il met des flyers à disposition.

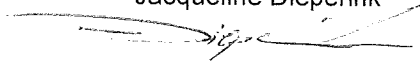
M. Emile Joyet remercie l'ensemble des membres du fond du cœur d'avoir accepté de remettre leurs jetons de présence, ainsi que la Municipalité qui a doublé la mise, ce qui est formidable. Il indique que Mme Nicole Niquille viendra ce jeudi pour présenter les deux conférences. Il tient à préciser que c'est une femme formidable qui, à la suite d'un accident malheureux, s'est retrouvée paralysée et se déplace en fauteuil roulant, ce qui rend encore son engagement plus formidable si l'on sait qu'elle ne peut pas accéder à l'hôpital par ses propres moyens, mais qu'elle doit se faire porter sur plusieurs kilomètres.

M. Emile Joyet demande à la Municipalité s'il serait possible de mettre en évidence deux ou trois enseignes népalaises aux alentours de la Maison de commune le soir de la présentation.

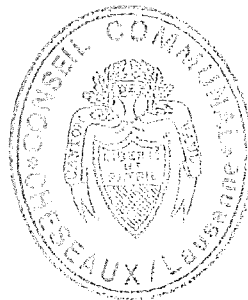
M. Serge Sandoz, Municipalité, pense qu'une solution pourra être trouvée.

Mme Jacqueline Dieperink, Présidente, termine la séance en relevant l'excellente collaboration qu'il y a avec la Municipalité, le personnel de la commune et les membres du Conseil. Elle relève également l'excellent travail accompli par les membres des commissions et elle tient à remercier tout particulièrement la secrétaire en lui offrant un magnifique arrangement floral.

Jacqueline Dieperink



Présidente du Conseil



Patricia Alvarez



Secrétaire du Conseil

Séance levée à 19 :50
Cheseaux, le 25 juin 2015

Prochaines séances :

6 octobre 2015,
10 novembre 2015,
8 décembre 2015.

